

## **Engagement Qualité**

### **Engagement Qualité**

Publié par: admin

Publié le : 20/06/2011 12:14:39

## **L'ENGAGEMENT NON-OGM : L'ASSURANCE D'UN DÉBOUCHÉ**

### **L'ASSURANCE D'UN DÉBOUCHÉ**

Sevépi commercialise l'essentiel de ses maïs à des industriels pour qui la garantie « NON OGM » est indispensable. Dans ce cadre, les apports de maïs sont acceptés uniquement si la coopérative est en possession de l'engagement NON-OGM signé par l'agriculteur.

### **LA QUALITÉ**

#### **LA VALORISATION DU TRAVAIL DE TOUS**

La qualité est une tradition chez Sevépi. Avec la participation active et assidue de chaque membre du comité de direction, les équipes Sevépi mobilisent au quotidien, selon les recommandations des références de qualité (ISO 9001, Charte de Sécurité alimentaire, Agriculture biologique) toutes les ressources nécessaires au succès de cette politique qualité.

Angéline David est responsable du service Qualité. Elle est chargée du maintien des certifications CSA, ISO 9001 et Agriculture Biologique. Elle s'assure du respect des procédures du système qualité par le biais des audits internes et se charge de leur mise à jour.

### **L'ISO : UN OUTIL D'ENGAGEMENT**

#### **MANAGEMENT QUALITÉ I.S.O. 9001**

Sevépi est certifiée ISO 9001 depuis juin 2004 :

- de la réception des productions de ses adhérents jusqu'à l'expédition vers les clients ;
- de l'élaboration de la gamme de produits et de services nécessaires à la culture jusqu'à la distribution de produits et de services à ses adhérents.

### **CHARTRE DE SÉCURITÉ ALIMENTAIRE**

#### **SÉCURITÉ ALIMENTAIRE C.S.A.**

Sevépi a obtenu la certification Charte de Sécurité Alimentaire en juin 2004. Cette démarche est basée sur les principes de l'HACCP et sur les directives et recommandations du Guide de Bonnes Pratiques d'Hygiène Collecte/Stockage des céréales, oléagineux et protéagineux (Coop de France-Métier du grain).

### **TRACABILITÉ : « DE LA FOURCHE À LA FOURCHETTE »**

## TRACABILITÉ DES PRODUCTIONS ET GESTION DE CELLULES

Les opérations de traçabilité chez Sevépi démarrent au niveau des productions des adhérents (traçabilité parcellaire des productions : du semis à la livraison au silo) ; elle se poursuit dans chacune des cellules des silos de la coopérative.